



2^{ème} FORUM MONDIAL DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

Les Régions font la Différence

Madère (Portugal), du 13 au 17 Mai 2006

Document de Travail

« L'économie nationale américaine consiste en réalité en un ensemble intégré de nombreuses économies régionales. C'est à l'échelon territorial que le développement économique est mis en œuvre et que se ressentent les effets des chocs économiques. Et c'est encore à l'échelon territorial que le développement des talents est susceptible d'aiguillonner la croissance économique. »

Emily Stover DeRocco, US Department of labour

I. LES POSTULATS ET LES CONSTATS

Le deuxième Forum de Madère relatif au développement économique régional postule que les régions peuvent faire la différence en matière de stimulation de la compétitivité des entreprises qui y sont établies. Ce postulat se fonde sur les constats suivants :

- a) Un avantage compétitif est lié à l'effet de proximité des acteurs clés et à leur capacité à mobiliser des ressources humaines, financières et immatérielles grâce à des réseaux formels et informels.
- b) Les territoires peuvent construire un avantage concurrentiel grâce à leur culture, leur esprit entrepreneurial et innovant ainsi que par la valorisation du potentiel endogène. La nature même de leur avantages les protégera de toute tentative de "plagiat", d'autant plus que ceux-ci reposeront sur des facteurs tels que le talent, le leadership, la gouvernance, les réseaux, les clusters, la créativité, la prise de risque, et s'écarteront de la simple mise à disposition d'infrastructures. Les avantages compétitifs seront d'autant plus grands qu'ils s'appuieront sur une masse critique de talents et de capitaux à risque importante.
- c) Les territoires sont mieux à même que les Etats de s'adapter au cycle de vie d'un secteur industriel et ainsi de mettre en œuvre des stratégies entrepreneuriales adaptées aux besoins des entreprises.
- d) Les régions peuvent désormais contribuer aux investissements immatériels des entreprises. Par investissement immatériel on entend entre autres :
 - ✓ le capital humain : éducation et formation continue;
 - ✓ le capital connaissances : RDT, innovation technologique, protection de la propriété intellectuelle, exploitation de nouveaux produits ou marchés, expériences, software, savoir-faire, ...
 - ✓ le process capital : ingénierie, gouvernance, base de données, rémunération d'idées novatrices, ...

II. DOCUMENT DE PRÉSENTATION DES THÈMES TRAITÉS PENDANT LE FORUM

1. L'Europe peut-elle devenir et les USA peuvent-ils rester l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ?

« Les Etats-Unis n'ont rien à craindre de l'émergence de la Chine en tant que puissance manufacturière à bas prix et devraient se concentrer sur la croissance continue des industries à forte valeur ajoutée. »

Carlos Gutierrez, US Commerce Secretary

En mars 2000, les chefs d'Etat de l'Union européenne adoptaient la Stratégie de Lisbonne par laquelle ils s'engageaient à faire de l'Europe l'économie mondiale la plus compétitive reposant sur la connaissance. Hélas, pour de nombreuses raisons liées entre autres à la méthode de mise en œuvre, au manque d'ambition budgétaire, à l'absence de gouvernance et à l'autosatisfaction des Etats membres, cette stratégie restera plus que probablement un vœu pieux.

Un certain nombre de décisions tentent certes de remédier aux défauts identifiés et les orientations de la politique structurelle européenne incitent les Etats membres à concevoir des programmes de développement régional en phase avec les objectifs de la Stratégie de Lisbonne.

Toutefois, pendant que l'Union européenne vogue de crise en crise, les concurrents traditionnels tels que les USA et le Japon ainsi que plusieurs pays émergents se montrent quant à eux aussi attentifs à leur compétitivité.

Il est utile de rappeler que tant les PME indiennes que les PME chinoises se sont érigées en quelques années en championnes mondiales en ce qui concerne tant des produits traditionnels que des produits technologiques. A titre d'exemples :

- ✓ Mittal (Inde) est le second producteur sidérurgique mondial capable d'ébranler le groupe européen Arcelor, leader mondial;
- ✓ China International Marine Containers (Chine) est le leader mondial de la construction de containers avec 50% de parts de marché;
- ✓ Shanghai Zhendua Port Machinery (Chine) est leader mondial de la production de grues pour les ports avec également 50% de parts de marché;
- ✓ Guandong Galanz Entreprises (Chine) a une part de marché de 35% à 40% dans le domaine des fours à micro-ondes;
- ✓ Wipro (Inde) a obtenu un contrat de 300 millions de dollars de General Motors pour des activités de RDT dans le domaine des software, contre 500 millions chacun pour IMB et Cap Gemini.

C'est ainsi qu'aux USA, des travaux et réflexions ont été menés en vue de renforcer le potentiel d'innovation et donc de croissance et de compétitivité de l'économie américaine. Le Council on Competitiveness, par exemple, a publié en 2004 un rapport intitulé "Innovate America" qui met l'accent sur les efforts à fournir aux USA en ce qui concerne le talent, l'investissement, l'infrastructures en tant que principaux facteurs d'un "National Innovation Agenda".

Lors de son discours 2006 à la Nation, le Président américain G.W. Bush a présenté un nouveau programme appelé "American Competitiveness Initiative" (ACI) qui met l'accent sur les priorités suivantes :

- l'amélioration de l'environnement technologique
- l'amélioration de la protection de la propriété intellectuelle
- la modification de la fiscalité liée aux activités de RDT
- l'investissement dans le talent et l'éducation.

Les orateurs contactés pour débattre de cette question sont :

- M. José Luis Barroso, Président de la Commission Européenne
- Mme Deborah L. Wince-Smith, Présidente du Council on Competitiveness (USA)

Pour plus d'informations, se référer aux sources suivantes :

- Innovate America <http://www.compete.org>
- Rapport "Creating an Innovative Europe" de janvier 2006
<http://europa.eu.int/invest-in-research/pdf/060119Aho%20report%20final.pdf>
- American Competitiveness Initiative <http://www.whitehouse.gov/stateoftheunion/2006/aci/>

2. La compétitivité des régions dans le village global

« Aucun territoire ne peut prétendre à la compétitivité absolue. »

Alexander Devos, CHM – Cross Helmet Manufacturing

Dans une économie globale, chaque territoire doit se comparer avec et se différencier des autres régions du monde. Dans ce contexte, les territoires doivent se montrer attentifs :

- à leurs facteurs d'attractivité du talent et d'entreprises multinationales ainsi qu'à la perception qu'ont les entrepreneurs des avantages compétitifs de leur région;
- aux investissements en matière d'innovation des entreprises régionales par rapport aux tendances et tentations de la délocalisation;
- aux investissements en RDT réalisés dans les pays dits émergents tant par les entreprises multinationales que par les pouvoirs publics;
- à la compétitivité des économies des pays tiers;
- à l'impact de l'évolution des coûts énergétiques sur la compétitivité des territoires;
- aux perspectives et freins à la compétitivité de pays et régions tels que la Russie, le Brésil, la Pologne ou la Tunisie.

Selon une étude de KPMG Entreprises (F), il apparaît que :

- ✓ les plus petites PME sont moins orientées que les autres vers l'étranger et vers l'innovation;
- ✓ la réflexion des PME sur leurs facteurs-clés de succès évolue: si le prix reste une donnée importante, les chefs d'entreprises se tournent de plus en plus vers d'autres leviers de différenciation (technologie, marketing, intelligence économique ...)
- ✓ les implantations à l'étranger, dans les pays en développement, ont un caractère commercial, mais aussi productif. La qualité du partenariat est un facteur-clé de réussite de l'implantation à l'étranger;
- ✓ la majorité des dirigeants affirment que les investissements à l'étranger ont permis de sauvegarder voire de développer les emplois en France.

Il est intéressant de procéder à un échange de vues en ce qui concerne des questions telles que :

- ✓ Quelles sont actuellement les régions les plus dynamiques des différents continents ?
- ✓ Comment ces territoires ont-ils pu construire leurs avantages concurrentiels ?

- ✓ Quelles sont les menaces que font peser les économies émergentes sur la compétitivité des régions des pays développés ?
- ✓ Comment les économies des pays émergents vont-elles influencer sur les disparités régionales ?

De même, il est utile de savoir quel type d'entreprise ou quelles fonctions sont les plus susceptibles d'être délocalisés que d'autres.

Enfin, il semble que les investissements directs des entreprises chinoises et indiennes s'accroissent tant en Europe qu'aux USA. S'agit-il d'opportunités ou de menaces pour les territoires et les entreprises locales de ces deux régions ?

Les orateurs contactés pour débattre de cette question sont :

- Sergio Fernandes Cardozo – Serviço Brasileiro de Apoio às Micro e Pequenas Empresas (BR)
- Jeff Finkle – International Economic Development Council (USA)
- Konstantin Fokin – Ministry for Economic Development and Trade of the Russian Federation
- Andy Levine – Development Counsellors International (USA)
- Peiqiang Liu – China Association of Development Zones *
- António Mechia – Electricidade de Portugal (P)
- Abdelkarim Misbah – Office de Développement du Centre Ouest (TN)
- Paul O'Donovan – Welsh Assembly Government (UK)
- Marzena Piszczek – Małopolska Agency for Regional Development (PL)
- Vijaya Latha Reddy – Indian Embassy in Portugal *
- Laurent Sansoucy – OCO Consulting (F)
- Martial Thévenot – KPMG S.A. (F)
- Nadia VITCHEV – Imeriti San Diego (USA)

Pour plus d'informations, se référer aux sources suivantes :

- American Competitiveness Initiative
<http://www.whitehouse.gov/stateoftheunion/2006/aci/>
- KPMG Entreprises – Innovation plutôt que délocalisations : Le choix des PME
http://www.oseo.fr/recherche_technologie/opportunités_et_conseils/actualités/innovation_plutot_que_delocalisations_le_choix_des_pme

3. Investir dans le talent

« En ces temps de mutation économique, l'industrie de la connaissance gagne en masse critique et en dynamisme et ce sont les universités qui sont au cœur de ce phénomène. »

Charles Hoslet, Université du Wisconsin

Le capital humain devient la matière première la plus importante du développement d'un territoire. Les pouvoirs publics devront donc investir dans le talent, son attraction et sa rétention. Les universités devront être partie prenante de ce processus en jouant un rôle dans le développement régional. Ce nouveau rôle comprendra des éléments liés à :

- ✓ la stimulation de l'entrepreneuriat
- ✓ la création d'entreprises innovantes (spin out – spin off)
- ✓ l'exploitation commerciale des résultats de la recherche

- ✓ le transfert de connaissances et de savoir-faire vers les PME
- ✓ l'ouverture des laboratoires aux entreprises régionales.

On soulignera que la Province du Québec (Canada) a développé depuis 1999 un système original et performant de valorisation de la recherche universitaire appelé VRQ (Valorisation-Recherche Québec) basé sur les principes suivants :

- 260 millions de dollars canadiens investis dans la valorisation de la recherche universitaire entre 1999 et 2005;
- regroupement des forces de recherche universitaire;
- quatre sociétés de valorisation

Parallèlement, la créativité et le design devront devenir partie prenante des investissements stratégiques des entreprises. Les pouvoirs publics devront bien évidemment favoriser ce type d'investissements dans les PME régionales.

En effet, les entreprises doivent en permanence comprimer leurs coûts de production, améliorer la qualité, s'internationaliser et renouveler leur gamme de production car la durée de vie d'un produit ne cesse de se raccourcir. Ceci ne peut se faire que par le biais d'investissements en ressources humaines. Les régions se doivent d'appuyer le renforcement des compétences disponibles localement.

Le talent devient de plus en plus un facteur clé de la compétitivité régionale, dans la mesure où :

- ✓ Les produits et services contiennent de plus en plus de connaissances résultant soit de la science et de la technologie soit d'éléments intangibles tels que le design, le branding, la propriété intellectuelle, à savoir tous des facteurs liés au capital humain et à sa créativité;
- ✓ Les produits et services à faible valeur ajoutée, à forte intensité de main d'œuvre ou à tâches répétitives sont de plus en plus menacés de délocalisation ou de robotisation. Dans le deuxième cas, il est fait appel à de la main d'œuvre plus qualifiée que par le passé;
- ✓ Les masses critiques nécessaires au développement technologique doivent être de plus en plus grandes et requièrent un nombre de plus en plus élevé de spécialistes.

De plus, on assiste à une concentration de l'expertise dans un nombre de plus en plus restreint de centres d'excellence. Cela signifie qu'un territoire qui ne porterait pas une attention suffisante aux talents verrait, à terme, ses avantages compétitifs se réduire de manière significative avec toutes les conséquences indésirables que cela entraîne au niveau de l'emploi et de la croissance.

A terme, l'attraction de talents étrangers (MBA, MSc, Docteurs en S&E [Sciences et Ingénierie]) dans un territoire s'avèrera aussi importante que l'attraction d'entreprises étrangères. Dans ce domaine, l'Europe présente un retard important sur les USA, dans la mesure où dans ce pays, 35% des étudiants en S&E sont d'origine étrangère.

Se pose donc la question de l'attractivité des établissements européens d'enseignement supérieur et de leur capacité à capter, par exemple, une part des 5 milliards de dollars de prêts financiers accordés par l'Inde à ses étudiants désirant étudier à l'étranger.

Les thématiques suivantes seront donc abordées au cours de cette session :

- ✓ La prise de conscience au niveau régional du rôle des universités dans la stimulation du développement régional;
- ✓ Le rôle des universités dans la création de clusters de la connaissance;
- ✓ Les résultats obtenus par l'Université Catholique de Leuven (B) suite à une approche volontariste de création d'un pôle d'excellence;
- ✓ La valorisation de la recherche universitaire au niveau régional (Québec, Andalousie).

Les orateurs invités à parler dans cette session sont :

- M. Filipe De Jesus Pinhal, Millenium BCP (P)
- Gilbert Drouin – Valorisation-Recherche Québec (CA)
- Martin Hinoul – Université Catholique de Leuven (B)
- M. Lee Munnich, University of Minnesota (USA)
- M. Yoshiyuki Okamoto, Hosei University Tokyo (JPN)
- Mme Aino Sallinen, Recteur de l'Université de Jyväskylä (FIN)
- Mary Walshok – University of California San Diego (USA)

Pour plus d'informations, veuillez consulter les documents suivants :

- A Mutual Learning Platform for the Regions: The Leuven Models
http://www.innovating-regions.org/download/Leuven%20as%20a%20growth%20pole_HinouL.ppt
- Rapport annuel VRQ 2004-2005
http://www.vrq.qc.ca/images/documents/rapport_vrq_2004_2005.pdf
- Knowledge Clusters and Entrepreneurship as Keys to Regional Economic Development. University of Minnesota
http://www.bth.ca.gov/capartnership/pdf/knowledge_clusters_final_report1.pdf

4. Entrepreneuriat

« De 60 à 80 % des créations nettes d'emploi sont à mettre au crédit des petites entreprises ; la majorité sont le fait de sociétés qui ont moins de deux ans d'existence. »

Chad Moutray, Small Business Association

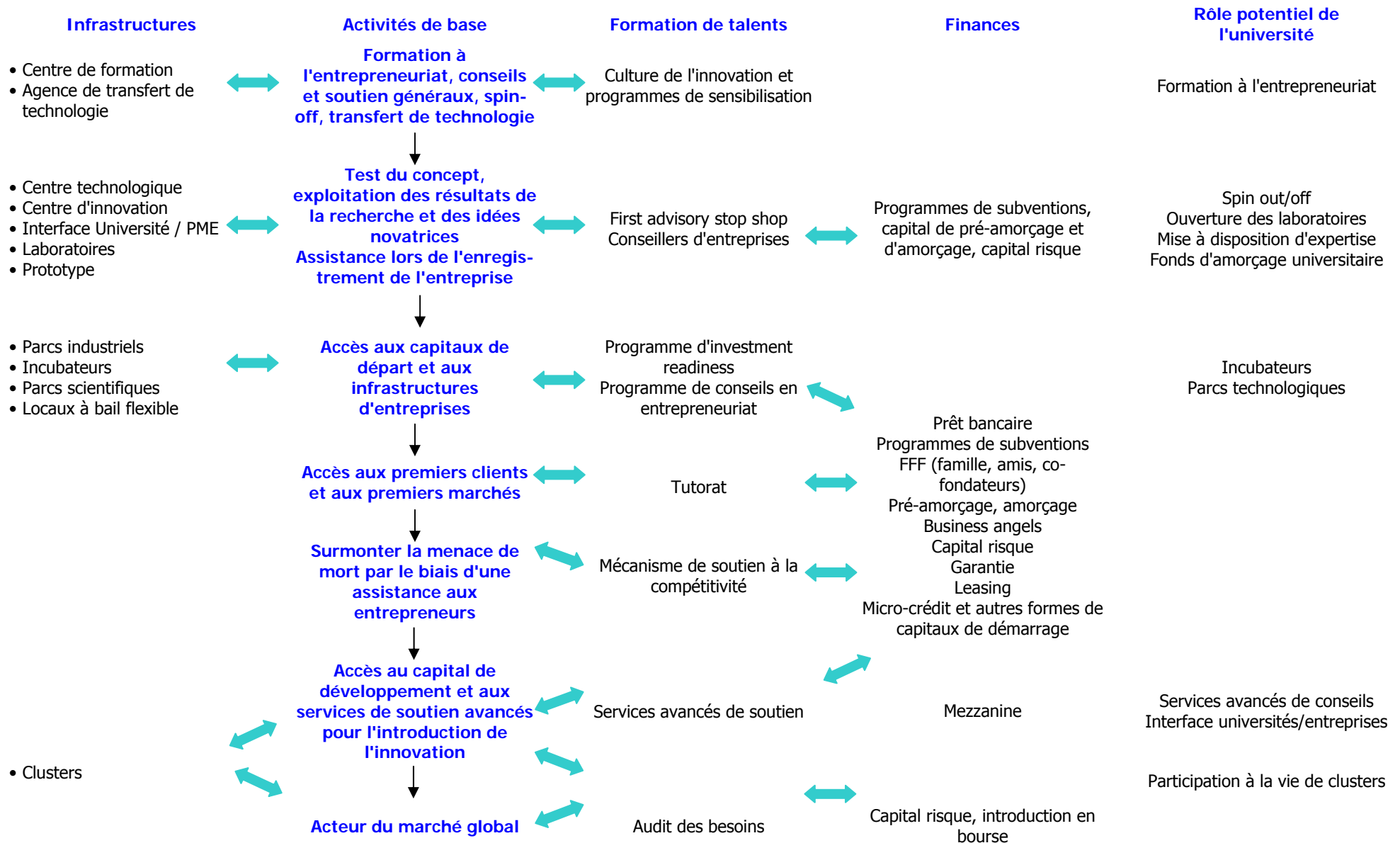
L'entrepreneuriat est également un des facteurs clés du développement régional. Tant l'Europe que les USA et le Japon sont préoccupés par l'accroissement du taux de création d'entreprises et du nombre de PME capables de se développer à un rythme soutenu pendant plusieurs années (gazelles).

Les services de soutien aux entreprises disponibles dans la majorité des régions ne sont souvent pas les plus efficaces car ils sont :

- fragmentés
- non spécialisés
- peu ou pas intégrés dans une chaîne de valeur
- axés sur une offre plutôt que sur une demande
- peu complétés par des services de conseils (investment readiness) visant leur utilisation optimale par les bénéficiaires
- rarement évalués
- peu orientés vers la détection des entreprises ou projets à fort potentiel de croissance.

Les pouvoirs publics régionaux devraient rationaliser leur offre de services de soutien aux entreprises en développant un concept de système régional intégré basé d'une part sur le premier point de contact ou de diagnostic complété par un réseau d'organismes aptes à fournir des services spécialisés à forte valeur ajoutée et d'autre part sur une chaîne de valeur qui se présente comme schématisé ci-après :

MODELISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR REGIONALE DE LA COMPÉTITIVITÉ AXÉE SUR L'ENTREPRENEURIAT ET L'INNOVATION



Les territoires doivent segmenter leurs services de soutien en fonction de la typologie suivante d'entreprises :

- ✓ entreprises à vocation régionale
- ✓ entreprises à fort potentiel de croissance
- ✓ entreprises globales voire multinationales.

Le plus grand défi est de favoriser le développement dans le territoire d'un flux permanent d'entreprises à forte croissance, car c'est ce type d'entreprises qui créent de la valeur ajoutée et de l'emploi. L'Europe est en retard par rapport aux USA en ce domaine. En effet, la grande majorité des entreprises cotées en bourse en Europe l'était déjà au début des années 1960, alors qu'aux USA, un grand nombre d'entreprises de création récente le sont déjà.

Alors que les régions européennes continuent de promouvoir le concept du "one stop shop", leurs homologues américaines testent le concept de "no wrong door". Ce concept vise à ce que *"chaque intervenant du secteur du soutien aux petites entreprises d'une région fournisse une évaluation initiale des qualifications et besoins des entrepreneurs et identifie le meilleur organisme intermédiaire où les entrepreneurs reçoivent les meilleurs services destinés à satisfaire ces besoins"*.

Au Japon, l'Organisation for Small and Medium Size Enterprises and Regional Innovation (SMRJ), créée le 1^{er} juillet 2004, propose « une solution et un soutien » aux PME ambitieuses et donc au développement régional par le biais (i) d'une aide aux créateurs d'entreprise et à l'expansion vers de nouveaux secteurs ; (ii) d'une aide au renforcement de l'assise managériale des PME ; (iii) d'une aide à l'adaptation aux mutations dans l'environnement d'affaires ; (iv) de la mise à dispositions d'installations industrielles et (v) de la fourniture d'informations concernant les mesures disponibles en faveur des PME. Le SMRJ a également mis sur pied un réseau de soutien aux PME associant universités, parcs industriels et bureaux.

Les questions suivantes seront abordées au cours de cette session :

- ✓ Quels sont les grands axes des politiques en faveur de l'entrepreneuriat développés en Europe, aux USA et au Japon ?
- ✓ Quels sont aux USA, au Japon et en Europe les plus grands freins à la stimulation de l'entrepreneuriat ?
- ✓ Quels sont les outils les plus performants en vue d'accroître le taux de création de PME ?
- ✓ Comment favoriser l'accès des PME aux sources de financement ?
- ✓ Quels sont les mécanismes de mise en œuvre des services de soutien aux PME les plus performants ?

Les orateurs invités pour cette session sont :

- M. Horacio Da Silva Roque, Banco Internacional do Funchal (P)
- Erik Pages – EntreWorks Consulting (USA)
- Valerio Porfiri – Banca Intesa (I)
- Clive Reeves – Scottish Enterprise (UK)
- Mme Maive Rute, DG Entreprises et Industrie de la Commission Européenne
- M. Yusuke Sami, SMRJ (JPN)
- Jaime Serrão Andrez – Instituto de Apoio às Pequenas e Médias Empresas (P)

Pour plus d'informations quant aux sujets abordés, veuillez vous référer à :

- <http://europa.eu.int/comm/enterprise/smie/index.htm>

- Building systems for Entrepreneurship Support. Erik Pages in Economic Development America, Winter 2005 <http://www.entreworks.net/whatsnew/05/EDAWinter2005Final.pdf>
- Site SMRJ <http://www.smrj.go.jp/utility/english/index.html>

5. Créer des régions de la connaissance

« La capacité à apprendre plus vite que vos concurrents pourrait bien être votre seul avantage compétitif durable. »

Peter Senge, Directeur du Learning Centre, Sloan School of Management MIT

La société de la connaissance nécessite, tant pour les entreprises que pour les territoires, des actions à quatre niveaux :

- a) la création ou l'acquisition de connaissances
- b) l'investissement dans le capital humain en vue de la maîtrise et de l'exploitation des connaissances
- c) la gestion des flux d'informations afin d'améliorer sans cesse les process et les produits pour les entreprises et les services de soutien pour les pouvoirs publics
- d) la capitalisation des savoirs et savoir-faire en vue du développement de nouveaux produits ou services

Sans sous-estimer la nécessité de soutenir la recherche fondamentale, il est indéniable que les autorités publiques régionales doivent concentrer leur attention et leur efforts sur la recherche appliquée, la commercialisation des résultats de la recherche ainsi que sur les mécanismes régionaux les plus adaptés à encourager le transfert de technologie.

Il semble évident que les pôles régionaux d'excellence et, dans certains cas, les clusters favorisent soit la création et la commercialisation des connaissances au niveau des grands opérateurs (grandes entreprises, centres de recherche, universités) soit l'innovation au sein des PME/PMI.

Plusieurs pays et régions ont récemment découvert les vertus des clusters (Japon et DG Entreprises et Industrie de l'Union européenne) ou des pôles de compétitivité (France, Wallonie).

Comme indiqué dans l'introduction, trois paramètres doivent toutefois retenir notre attention lors de toute tentative de transfert d'outils de développement économique :

- les limites du "franchising" des politiques et outils de développement régional;
- l'importance des facteurs et avoirs immatériels d'un territoire;
- la nécessité de créer des masses critiques.

Dans une économie globale fondée sur la connaissance, les clusters sont désormais confrontés à de nouveaux défis tels que l'investissement dans l'innovation, l'internationalisation de leurs relations ainsi que l'identification des fonctions qui peuvent être délocalisées afin de permettre des gains de compétitivité par le biais d'une réduction des coûts de production ou des coûts des intrants.

Selon le Directeur de l'Institut Necker (F), Philippe Even, *"les trois quarts de la recherche américaine sont issus de 15 villes et, pour l'Angleterre, c'est 85% du potentiel qui est regroupé à Londres, Oxford et Cambridge. Même l'Allemagne concentre sa recherche en*

*7 ou 8 villes ou groupes de villes*¹. Il faut donc "éviter la confusion entre besoin d'excellence de la recherche, nécessité d'atteindre une masse critique et aménagement du territoire".

Selon une étude d'A.D. Little, les bénéfices tirés par les entreprises les plus innovantes sont les suivants :

- ✓ les entreprises sont aujourd'hui convaincues que le développement de leurs capacités en termes d'innovation constitue le levier le plus important dont elles disposent pour améliorer leur rentabilité et accélérer leur croissance ;
- ✓ le contact avec la clientèle et l'excellence dans l'intelligence des affaires sont des éléments essentiels de l'excellence en matière d'innovation;
- ✓ les grandes multinationales et les petites entreprises sont tout aussi capables les unes que les autres d'être des leaders en termes d'innovation dans leur secteur ;
- ✓ Atteindre à l'excellence en matière d'innovation est susceptible de doper les marges brutes par le biais :
 - de l'accroissement du taux d'innovation ;
 - du raccourcissement des délais de commercialisation ;
 - de l'augmentation des ventes ;
 - de la diminution des coûts de développement ;
 - de la baisse des coûts de production.

Ces conclusions doivent être prises en considération lors de la formulation de programmes régionaux de soutien à l'innovation pour les PME.

Au cours de cette session seront abordés des sujets tels que :

- ✓ L'appui de l'administration japonaise au cluster tant à travers le METI (19 clusters) qu'à travers le Ministère de l'Education et de la Recherche (18 clusters en 2004). Les clusters soutenus par le METI ont pour vocation de favoriser la création d'entreprises et le travail en réseau, tandis les clusters de la connaissance sont conçus comme un système d'innovation intégrant le monde académique, les instituts de recherche et les entreprises. Ils sont gérés par une entité désignée par les collectivités territoriales;
- ✓ Le défi des clusters et des pôles de compétitivité de Wallonie. La place des PME dans ces deux dispositifs;
- ✓ La capacité à innover des territoires de taille modeste;
- ✓ Les meilleurs moyens de stimuler l'innovation dans les PME et le possible futur des PME européennes;
- ✓ Les moyens mis en œuvre par le pôle d'excellence de Sendai (JPN) en vue de préserver ses avantages compétitifs par le biais de l'internationalisation.

Les orateurs invités pour cette session sont :

- Gen Amano – City of Sendai (JPN)
- Francisco Manuel De Oliveira Costa – Sociedade de Desenvolvimento da Madeira (P)
- M. Satoshi Fukasawa, Development Bank of Japan
- Stéphane Gagné, Agence Wallonne à l'Exportation (B)
- Michael J. Orlando – Federal Reserve Bank of Kansas City (USA) *
- Antonio Rodriguez Moral, A.D. Little Madrid (E)
- Carsten Schleyer – RWTH Aachen University (D)

¹ Les Echos, 9.3.06

Les documents clés à consulter pour en savoir plus :

- Innovation Excellence 2005. How Companies use Innovation to Improve Profitability and Growth. Arthur D. Little <http://www.adlittle.com/insights/news/?id=19>
- Do Only Big Cities Innovate ? by Michael J. Orlando and Michael Verba <http://12.154.48.181/publicat/econrev/PDF/2q05orla.pdf>
- Cluster Brochure 2004 of the Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology (JPN) http://www.mext.go.jp/a_menu/kagaku/chiiki/cluster/h16_pamphlet_e.htm
- Stimulation of Regional Clusters and International Exchange <http://www.jetro.go.jp/en/stats/survey/surveys/20040614.pdf>

6. Le soutien de l'UE à la compétitivité et à l'attractivité des territoires

La Commission Européenne dispose de plusieurs instruments afin d'aider les territoires à accroître leur compétitivité. Les plus performants sont :

- la politique de cohésion
- la politique de recherche
- la politique de l'entreprise et de l'innovation.

La politique de cohésion, à travers le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE), contribue à l'amélioration de la compétitivité des régions de l'Union européenne par l'octroi de financements pour la réalisation d'infrastructures et l'investissement dans des programmes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat, l'innovation, la RDT et la formation professionnelle, entre autres en visant à :

- Faire de l'Europe et de ses régions un lieu plus attractif pour les investissements et l'emploi :
 - Etendre et améliorer les infrastructures de transports
 - Améliorer la contribution environnementale à la croissance et à l'emploi
 - Traiter la question de l'utilisation intensive par l'Europe des sources d'énergie traditionnelles
- Améliorer la connaissance et l'innovation, facteurs de croissance
 - Accroître et améliorer les investissements en RDT
 - Faciliter l'innovation et encourager la création d'entreprises
 - Promouvoir la société de l'information pour tous
 - Améliorer l'accès aux financements
- Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité
 - Attirer et retenir un plus grand nombre de personnes sur le marché du travail et moderniser les systèmes de protection sociale
 - Améliorer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises et accroître la flexibilité du marché du travail
 - Investir davantage dans le capital humain en améliorant l'éducation et les compétences
 - Capacités administratives
 - Contribuer au maintien en bonne santé de la population active

Parallèlement aux travaux législatifs, la DG Regio réalise des études et finance des projets relatifs à la compétitivité des régions. Citons entre autres la cartographie que viennent de diffuser les promoteurs du projet EPSON en cette matière. Les cartes publiées couvrent 10 thèmes, dont : régions compétitives, spécialisation territoriales dans le secteur des services, culture et créativité, ...

La politique de recherche, en dehors de son objectif d'excellence scientifique, a mis en place des dispositifs permettant aux régions d'améliorer leur potentiel de RDT.

Les programmes visant cet objectif sont regroupés dans le volet "Capacités" du 7^{ème} programme-cadre. Ce volet vise entre autres à :

- Optimiser l'utilisation et le développement des infrastructures de recherche
- Renforcer les capacités d'innovation des PME et leur aptitude à tirer profit de la recherche
- Favoriser le développement de groupements régionaux axés sur la recherche
- Libérer le potentiel de recherche dans les régions de convergence de l'Union européenne et les régions ultrapériphériques.

Les orateurs contactés pour cette session sont :

- Louis Bellemin, Commission Européenne, DG Recherche
- Peter Ungar, Commission Européenne, DG Regio

Documents à consulter :

- Mapping regional competitiveness and cohesion – EPSON Briefing 2, March 2006
<http://www.espon.lu/online/documentation/programme/publications/3947/espon-briefing2.pdf>
- FEDER 2007-2013 http://europa.eu.int/comm/regional_policy/funds/2007/index_fr.htm
- What is FP7 <http://cordis.europa.eu.int/fp7/faq.htm>

III. LA SESSION DE FORMATION DIME - EURADA

DIME relève de l'axe *Réseaux d'excellence* du 6^e Programme cadre européen de recherche et développement technologique (6^e PC-RDT). Il réunit une bonne cinquantaine des meilleurs instituts de sciences, de technologie et d'innovation en Europe. L'un des piliers de son action concerne spécifiquement les stratégies, systèmes et instruments de politique régionale en matière d'innovation. Ses missions comprennent l'échange et la dissémination de connaissances relative à l'innovation régionale, aux clusters innovants, aux économies de la connaissance, aux politiques régionales en matière de sciences et de technologies ainsi qu'à l'externalisation de l'innovation, entre autres vers les dépositaires des enjeux de l'innovation. Le réseau DIME propose, en partenariat avec EURADA, un programme pour la Journée de formation qui se tiendra le 17 mai 2006 à Madère dans la foulée de la Conférence annuelle d'EURADA.

Il est désormais manifeste que trois axes principaux se dégagent en termes de demande de formation des décideurs politiques dont le portefeuille inclut l'économie, l'innovation et le développement régional². Par ordre d'urgence, il s'agit des grands domaines suivants :

- les systèmes régionaux d'innovation et les clusters sectoriels locaux ;
- l'économie de la connaissance ;
- la mondialisation de la science, des technologies et de la R&D.

En termes plus simples, les décideurs politiques souhaitent comprendre ce que sont les *Technological Top Regions* (TTR ou « régions leaders en technologies ») ou « Hot Spots » dans l'optique de tirer leur région vers ce statut, c'est-à-dire celui de « conglomérat local qui parvient à créer de la valeur ajoutée et gagne de la croissance économique grâce à une 'chaîne de valeur' bien huilée allant de la création de connaissances à leur diffusion en passant par leur commercialisation, soit un concentré de recherche, de technologie et

² *Regional innovation systems in the Lisbon Strategy* (2005) De Bruijn, P. & Lagendijk, A., Nijmegen.

d'innovation sur un territoire géographique restreint³ ». C'est ainsi que la synthèse de programme ci-dessous est présentée, dans la perspective également de la mission de conseil récemment confiée par la DG Recherche de la Commission européenne à DIME et PRIME (un autre réseau d'excellence soutenu par le 6^e PC-RDT) portant sur la CRA (*Construction of Regional Advantage*, « bâtir l'avantage compétitif régional »). L'objectif de ce programme est d'accompagner les décideurs locaux dans le développement de mécanismes politiques visant à faciliter la réalisation de ces desseins régionaux. Nous proposons donc une journée de formation sur le thème *Policy Platforms: The New Approach to Regional Innovation Strategy* (« Plates-formes politiques: la nouvelle approche en matière de stratégies territoriales d'innovation »).

³ *Quick Scan Public Policies to Support "Hot Spots" in Europe*, P. Boekholt *et al.*, Technopolis (2005)